

**ATTENTION EN RAISON DES GREVES SURVENUES AU COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013/2014 LES CANDIDATS AU BAC PASSERONT LES EPREUVES A PARTIR DU 14 JUILLET 2014 ET SERONT EN MESURE DE PRESENTER LEURS RESULTATS QU'AU MOIS D'AOUT.**

## **L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU BENIN**

### **Informations générales**

Nom officiel du pays : République du Bénin

Capitale : Porto Novo (administrative), Cotonou (économique)

Population : 10,05 millions d'habitants

Langue officielle : Français – Autre(s) langue(s) : Fon, Yoruba

Membre du dispositif « Centres pour les études en France » depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2007

### **Le système d'enseignement secondaire**

L'enseignement secondaire local est calqué sur l'ancien système français. Les filières sont les suivantes : A (littéraire), B (économie), C (scientifique), D, G2 etc... La majorité des candidats au baccalauréat sont âgés de 18 ans. 103 050 candidats étaient inscrits au baccalauréat en session unique de juin 2013. Le taux de réussite au 30 juillet 2013 était de 32,46% soit 33 450 bacheliers. 452 lycées sont répertoriés au Bénin.

Il existe 13 filières dans l'enseignement secondaire permettant l'accès à l'enseignement supérieur au Bénin

-Une **filière générale** découpée en 5 mentions : A1, A2, B, C, D comme l'ancien système français.

-Une **filière technique** découpée en 8 mentions : E, F1, F2, F3, F4, G1, G2, G3 comme dans l'ancien système français.

-Une **filière professionnelle** : eau et assainissement

L'enseignement se fait en français. Il est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. La fin des études secondaires est sanctionnée par un diplôme appelé le baccalauréat. Les candidats à cet examen le passe en général à l'âge de 18 ans. Son contenu est à peu près le même qu'en France. Le système de notation sur 20.

On compte 900 établissements d'enseignement secondaire dans le pays en 2013. Chaque année, le nombre de candidats au diplôme de fin d'études secondaires est

de 100 000 (90818 pour la filière générale, 12161 pour la filière technique). Le taux de réussite global à ce diplôme est 30%.

### Etablissements français

#### **Lycée français de Cotonou**

#### **EFE Montaigne**

**BP 679 – RP 01 – COTONOU (Bénin)**

#### **Le système de l'enseignement supérieur**

#### **Panorama général de l'enseignement général au Bénin**

#### ***Le réseau des établissements d'enseignement supérieur***

On compte au Bénin [Nombres] établissements d'enseignement supérieur. Parmi eux, on compte :

-3 publics : Université d'Abomey Calavi, Université de Parakou, Université de Kétou ainsi que leurs antennes (IUT de Lokossa, Porto Novo, Savé...)

-111 privés

#### ***L'accès à l'enseignement supérieur***

L'accès à l'enseignement supérieur béninois est possible sur présentation du diplôme de fin d'études secondaires : le baccalauréat, diplôme de technicien (DT), la capacité en droit ou sur concours pour certains cas (école polytechnique par exemple).

#### ***Les types de cycle***

Le système universitaire au Bénin est le Système LMD depuis la rentrée universitaire 2011/2012.

Existence d'un cycle court : Les étudiants ont la possibilité de poursuivre des BTS, DTS et licence professionnelle.

Existence d'universités/filières supérieures techniques : Equivalentes au système français

#### ***Les diplômes de l'enseignement supérieur***

Les principaux diplômes sont :

-DEUG / 2 ans : va disparaître avec la réforme LMD

- BTS / 2 ans
- DTS / 2 ans ou 3 ans
- Licence / 3 ans
- Licence professionnelle / 3 ans
- Maîtrise / 4 ans ; va disparaître avec la réforme LMD
- Master / 5 ans

Le système de notation est en général le même que le français, noté sur 20. Dans certains cas, il peut être sur 10 ou sur 100.

### **La mobilité étudiante béninoise vers la France**

La mobilité étudiante béninoise est majoritairement individuelle. Il existe peu de partenariats interuniversitaires franco-béninois.

Conformément à la politique du poste, l'ECF Bénin encourage les candidats à effectuer le premier cycle d'études dans leur pays d'origine et privilégie les candidats à des second et troisième cycles en France. Ainsi la majorité des étudiants qui partent ont atteint un niveau Bac+3 ou plus (51%) et vont intégrer un niveau Bac+3 ou plus.

- Nombre total d'étudiants en mobilité: 1980 à la rentrée 2011/2012
- Nombre total d'étudiant en mobilité vers la France: 473 en 2013
- Principaux domaines d'études visés : éco-gestion, droit et commerce (46%), sciences et de l'informatique (31%), santé (10%).
- Evolution de la mobilité vers la France : 383 en 2012, 473 en 2013
- Caractéristiques de la mobilité vers la France : individuelle

### **Autre**

-Principales destinations à l'étranger pour études : les Etats-Unis, le Canada, le Maroc et l'Allemagne

Au Bénin, de nombreux acteurs interviennent dans le financement d'infrastructures et/ou l'octroi de bourses d'études : le Maroc, l'Inde, la Chine le Japon, le Brésil. L'Ambassade d'Allemagne au Bénin offre une aide pour les candidatures des

étudiants étrangers auprès des universités allemandes via le programme « Uni-Assist ».

L'Ambassade des Etats-Unis au Bénin propose deux programmes d'échanges (académiques et professionnels) : le programme « J. William Fullbright » et le programme « Hubert H. Humphrey Fellowship ». L'Ambassade de Chine au Bénin gère à distance le China Scholarship Council (CSC) qui est chargé de s'occuper des demandes de bourses d'études octroyées par le gouvernement chinois aux étrangers.

Aucune ambassade n'est implantée au Bénin pour les pays suivants : Belgique, Canada, Royaume-Uni, qui n'en demeurent pas moins attractifs pour les étudiants béninois. Cependant, des programmes de bourses existent et sont relayés au Bénin.

## **Les principaux programmes de bourses entre le Bénin et la France**

Bourse SCAC

Bourse Odon Vallet

## **Autres informations sur l'enseignement au Bénin**

Depuis la rentrée universitaire 2011/2012 (arrêté signé en 2010), le système LMD est devenu la norme au Bénin, même si le basculement dans ce système ne s'est pas effectué de manière homogène entre les établissements et a engendré des difficultés liées à la semestrialisation et aux modalités de passage d'un semestre à l'autre.

De nombreux étudiants souhaitent partir en France pour diverses raisons : le délai de délivrance des bulletins et des diplômes, les conditions matérielles plutôt vétustes offertes aux étudiants, un enseignement en décalage avec la réalité et le besoin du monde professionnel, des effectifs pléthoriques et des méthodes de corruption, des professeurs peu disponibles... Ils espèrent ainsi avoir « accès à un enseignement de qualité », des formations modernes et adaptées aux besoins actuels, des infrastructures neuves et effectives, des professeurs accessibles...

Certains domaines d'études sont inexistantes (aéronautique, domotique...), d'autres ne proposent pas de second cycle ou l'enseignement est trop généraliste. Par conséquent l'offre de cours est peu adaptée aux évolutions du marché et aux besoins des étudiants en termes de professionnalisation.

Il est à noter aussi une certaine difficulté dans l'usage de l'ordinateur et de l'outil Internet.

## **La situation générale de l'enseignement supérieur**

Le déroulement des études supérieures au Bénin est globalement satisfaisant malgré des conditions matérielles vétustes, un enseignement en décalage avec la réalité et

les besoin du monde professionnel, des effectifs pléthoriques et des méthodes de corruption.

Il est à noter que les années précédentes, le système de l'enseignement supérieur a connu de nombreuses grèves, décalant par conséquent l'obtention des diplômes.

**Pour plus d'informations**

Lien vers le site CampusFrance du pays : [www.benin.campusfrance.org](http://www.benin.campusfrance.org)

Contact : Institut français du Bénin – Avenue Jean-Paul II – 01 BP 416 Cotonou, Bénin (Mme Brousse Herveline : [herveline.brousse@if-benin.com](mailto:herveline.brousse@if-benin.com))

Date de création de la fiche : 11/2013